

[Favoriser l'emploi des personnes handicapées en intérim : signature d'une convention cadre](#) [1]

Le 24 septembre 2019, Muriel Pénicaud, ministre du Travail et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, ont signé une convention cadre pour favoriser l'emploi des personnes handicapées dans le secteur du travail temporaire. Les différents signataires étaient les représentants de Pôle emploi, Cheops (Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés), l'UNML (Union nationale des missions locales), l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), l'Agefiph (Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), l'Unea (Union nationale des entreprises adaptées), Prism'emploi, le FAF.TT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire), le Fastt (Fonds d'action sociale du travail temporaire) et l'OIR (Observatoire de l'intérim et du recrutement).

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/favoriser-l%E2%80%99emploi-des-personnes-handicap%C3%A9es-en-int%C3%A9rim-signature-d%E2%80%99une-convention-cadre>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/favoriser-l-emploi-des-personnes-handicapees-en-interim-signature-d-une>